**Nom et Prénom de l’enfant :………………………..…………………. Classe :…………….**

**Chers parents,**

Vous avez dans les mains une série de documents administratifs et/ou pédagogiques.

* Si votre enfant était scolarisé à l’école l’année dernière: nous vous redonnons certains documents des années précédentes (dans un souci d’économie de papier et de tirages). Vous complèterez le tableau ci-joint en cochant la bonne case (Pour savoir s’il y a eu des modifications ou non), vous daterez et signerez la dernière case du tableau (au bout de chaque ligne) prouvant que vous avez (re)pris connaissance de chaque document. Vous jetterez l’attestation d’assurance de l’année précédente et vous la remplacerez pour une attestation valide pour 2021/2022.Merci de bien vérifier les 2 fiches de renseignement et de noter toute modification sur la feuille au feutre rouge (notamment les numéros de téléphone)
* Si votre enfant n’était pas scolarisé à l’école : vous compléterez ces documents et les rendrez à l’enseignant de votre enfant (en plus d’une attestation d’assurance valable pour 2021/2022).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Document | Document modifié | Document non Modifié | Date et signatures des parents |
| Autorisation photos |  |  |  |
| Autorisation de publication d’images et travaux sur le site internet de l’école |  |  |  |
| Fiche autorisation de distribution de pastille d’iode |  |  |  |
| Règlement de l’école et Charte informatique |  |  |  |

Il y a pour toutes les familles des fiches annuelles à remplir :

● L’autorisation pour les APC

● La fiche « suivi social et pédagogique ». S’il n’y a pas de suivi merci de rendre cette fiche barrée d’un grand trait rouge

**Documents à rendre IMPERATIVEMENT pour le lundi 13 septembre au plus tard.**

D’autres documents sont **à conserver pour consultation, information ou abonnement** :

* Information sur les protocoles COVID pour l’année 2021/2022
* Information sur la santé à l’école, la prise de médicaments et les PAI
* une fiche sécurité issue du Plan Particulier de Mise en Sécurité
* le calendrier scolaire
* une proposition d’assurance de la MAE (facultative).
* une proposition d’abonnement à l’Ecole des loisirs (facultatif).
* Par ailleurs, nous demandons aux familles qui ne l’ont pas fait d’ouvrir leur compte Toutatice, qui est un Environnement Numérique de Travail. En cas de difficulté merci de recontacter le directeur qui fera un point sur cet ENT lors des réunions de classe.

**Vous trouverez toutes ces informations et fiches sur le site internet de l’école ainsi que tout au long de l’année des informations, les photos des projets,…**

[**http://www.ecole-lucieaubrac-stdomineuc.ac-rennes.fr/**](http://www.ecole-lucieaubrac-stdomineuc.ac-rennes.fr/)

**Je vous rappelle que toute absence d’un élève doit être signalée dès le matin par téléphone :**

Ecole maternelle : 0299452662

Ecole élémentaire : 0299452958

Le directeur

Pierre Chapa